



GT2i - SAS au capital de 38.127,50 € - RCS Montpellier B 335 062 972
Code NAF : 4532 Z - N° Intracom. FR 44 335 062 972
SIRET: 335 062 972 00021 - N° EORI : FR33506297200021
34, rue de Jugurtha - CS 80008 - 34074 MONTPELLIER Cedex 3



Tel : 04 67 13 88 12 - Fax : 04 67 13 88 04
E-mail : info@gt2i.com
Site web : www.gt2i.com

Société AUTO DVS
36 A AVENUE DE L ESPINOUSE
34600 HEREPIAN

FACTURE 01587269 du 21/09/2023

N° Client 127 993 495 H

Adresse livraison
Société AUTO DVS
36 A AVENUE DE L ESPINOUSE
34600 HEREPIAN

Conformément aux articles L 441-10 et D 441-5 du Code de commerce, l'Acheteur sera de plein droit redevable d'une pénalité de retard basée sur le taux en vigueur de la BCE (Banque Centrale Européenne) à la date de facturation majoré de 10 points de pourcentage, sauf disposition contraire. En sus des pénalités de retard, l'Acheteur défaillant devra s'acquitter de l'indemnité forfaitaire de 40 euros de recouvrement prévue par les articles L 441-10, II et D 441-5 du Code de commerce. Ces pénalités et indemnités sont exigibles de plein droit et sans rappel.

Commande N° 132641130030 du 21/09/2023

Vos ref

JT

Désignation	Référence	Quantité commandée	Quantité livrée	Prix public HT	Prix Unit. HT	Remise par article	Total facturé HT
Goujon de Roues Porsche 100mm 14x150	VIS-G100P	10	10	8,25 €		24,75 %	62,08 €
Elargisseur de voies GT2i Race & Safety 12mm entraxe 4x108 Peugeot / Citroën	BR-EL12PE4	1	1	40,83 €		22,05 %	31,83 €

HT produits livrés	Remise globale	Port	TVA	Total facturé TTC		Total commandé	125,70 €
93,92 €		10,83 €	20,95 €	125,70 €		Total livré	125,70 €

Base TVA		Taux	TVA
104,75 €		20,00 %	20,95 €

Règlements

CBV de 125,70 € le 21/09/2023

Solde à payer 0,00 €

Poids livré 2.2 kg Nbre de produits 12
Client 127 993 495
FACTURE 01587269
Montant dû 0,00 €
Echéance 21/09/2023

Retrouvez nos consignes de tri sur
www.gt2i.com/consignes-tri



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

VENTE DIRECTE - INTERNET - CATALOGUE

1. Introduction

Les sociétés GT2 vend des équipements et accessoires pour la compétition automobile, le track days et les véhicules historiques de compétition (VHC), auprès des particuliers et des professionnels. Toute personne qui souhaite acheter des produits de la société GT2 en Rouquie, en Point de vente mobile (camion boutique) ou passer Commandes des produits de la société GT2 par téléphone, sur le site de vente en ligne www.gt2.com ou par téléphone sur la base du Catalogue GT2, doit prendre connaissance des présentes conditions générales de vente et les accepter sans réserve.

2. Définitions

Les termes utilisés dans les présentes conditions générales de vente et comprenant par une majuscule renvoient aux définitions suivantes :

- Achet : désigne tout produit acheté en Rouquie ou comme en Point de vente mobile ;
- Application : désigne l'application mobile M GT2 édité par GT2 et disponible sur les plateformes Google Play Store (pour Android) et Apple Store (pour iOS) ;
- Boutique : désigne tout point de vente permanent, à l'image d'un magasin, de la société GT2 ;
- Catalogue : désigne tout point de vente permanent, où imprimé et/ou publié par GT2, contenant la liste des Produits ;
- GT2 : désigne les présentes conditions générales de vente ;
- GT2 : désigne les conditions générales d'utilisation du Site ;
- Client : désigne toute personne physique ou morale qui souhaite directement un Achet ou qui passe une Commande de Produits par correspondance, sur le Site, ou par téléphone sur la base du Catalogue ;
- Commandes : désigne la commande de Produits passée par un Client sur le Site ou par téléphone sur la base du Catalogue ;
- Compte Membre : désigne le compte en ligne où l'on crée sur le Site pour passer Commandes en ligne via le Site ;
- GT2 : désigne la société GROUPE TCO INNOVATIONS ET IMPORTATIONS GT2, exerçant sous le nom commercial GT2, SAS enregistrée sous le n° 335 067 037 au RCS, dont le siège social est situé 34 rue Jurgutha 34074 MONTPELLIER, prise en la personne de son représentant légal ;
- Point de vente mobile : désigne un point de vente mobile GT2 comme un camion boutique ou tout stand dressé lors d'événements ou lors d'activités sportives, à l'occasion de la Boutique ;
- Politique de confidentialité : désigne la politique de confidentialité décrivant les traitements de données à caractère personnel réalisés par GT2 et disponible ici : <https://www.gt2.com/fr/content/43-politique-de-confidentialite-de-la-boutique-gt2> ;
- Produits : désigne les produits vendus par GT2 en Rouquie, Point de vente mobile, sur le Site, ou par téléphone sur la base du Catalogue, et qui comprennent des équipements et accessoires pour la compétition automobile, le track days et les véhicules historiques de compétition (VHC) ;
- Site : désigne le site internet www.gt2.com édité par GT2 ;

3. Objet

Les présentes GT2 encadrant la vente de Produits directement en magasin ou auprès des Points de vente mobiles, mais aussi par correspondance par GT2, via le Site, ou le Catalogue. Elles s'appliquent de façon exclusive entre GT2 et le Client au titre des Achats ou Commandes, et remplacent tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite de GT2.

4. Champ d'application des GT2

Les présentes GT2 sont conclues entre GT2 et le Client. GT2 est le nom commercial de la société GROUPE TCO INNOVATIONS ET IMPORTATIONS GT2, SAS enregistrée sous le n° 335 067 037 au RCS, dont le siège social est situé 34 rue Jurgutha, 34074 MONTPELLIER, en France, prise en la personne de son représentant légal. GT2 est une personne physique ou une personne morale qui achète directement ou commande des Produits par correspondance sur le Site, ou par téléphone sur la base du Catalogue. Le Client reconnaît avoir la capacité de contracter les présentes GT2 et, si c'est échéant, être majeur. L'unique personne physique réalise un Achet ou une Commande des Produits pour le compte d'une personne morale (association, société, etc.), cette personne doit avoir la capacité et la qualité pour représenter ladite personne morale à la Commande.

5. Acceptation

Les GT2 sont accessibles aux clics des factures, sur le Site, et figurant également dans le Catalogue de GT2. L'acceptation des présentes GT2 est acceptée par le Client au moment de la commande, d'un achat, ou par correspondance sur le Site, ou par téléphone sur la base du Catalogue. Le Client reconnaît avoir la capacité de contracter les présentes GT2 et, si c'est échéant, être majeur. L'unique personne physique réalise un Achet ou une Commande des Produits pour le compte d'une personne morale (association, société, etc.), cette personne doit avoir la capacité et la qualité pour représenter ladite personne morale à la Commande.

GT2 est accessible au public sur le Site. Le Client reconnaît avoir la capacité de contracter les présentes GT2 et, si c'est échéant, être majeur. L'unique personne physique réalise un Achet ou une Commande des Produits pour le compte d'une personne morale (association, société, etc.), cette personne doit avoir la capacité et la qualité pour représenter ladite personne morale à la Commande.

6. Mise à jour des GT2

Le Client est informé que GT2 peut être ponctuellement amenée à modifier ses GT2. Les GT2 qui figurant à l'Achat, ou à la Commande du Client sont celles qui s'appliquent au moment de l'Achat ou de la finalisation de sa Commande.

Les Clients qui possèdent un Compte Membre sont par ailleurs informés des mises à jour des GT2 sur l'adresse email associée à leur Compte Membre. Seuls seront applicables à chaque nouvelle Commande ou Achat, les conditions alors en vigueur. Le Client est tenu de passer son accord préalable sur la connaissance dans son intégralité préalablement à toute confirmation d'Achat, ou à tout Achat.

7. Description des Produits

7.1 Produits standards

GT2 apporte le plus grand soin à toute l'information et aux Clients sur les caractéristiques essentielles de ses Produits et notamment à les décrire sur le Site et sur le Catalogue, comme au moyen de descriptions techniques émanant de ses partenaires, et transmises et de photographies illustrant les Produits, dans la limite de la technique et dans le respect des standards du marché.

GT2 attire l'attention du Client sur les points suivants :

- S'agissant des photographies des Produits mis en ligne sur le Site et sur le Catalogue, celles-ci ne comportent pas d'ambiguïté ou d'équivoque de nature à induire en erreur sur les caractéristiques des Produits. Il est toutefois précisé que les couleurs des Produits peuvent varier légèrement entre la réalité et ce qui est représenté sur le Site et sur le Catalogue ;
- Les photos des produits mis en ligne sur le Site et sur le Catalogue, et GT2 réalise ses meilleurs efforts pour fournir une information la plus précise possible, les points indiqués peuvent cependant différer légèrement, selon les informations transmises par les constructeurs des Produits. La différence éventuelle de poids n'exécute toutefois pas 10 % au maximum ;

- Les Produits destinés à l'adaptation des véhicules, en vue de compétition, peuvent rendre leur circulation interdite sur des chaussées ouvertes à la circulation publique, dans la mesure où le montage pourrait perturber les caractéristiques des roues telles que celles destinées dans le principe, avant d'être déformées par le service des mines, tout, pollution, vitesse maximum, dimension des pneumatiques, etc. En cas de questions ou d'incertitudes, le Client est expressément invité à prendre contact avec le service commercial de GT2. GT2 ne pourra être tenue pour responsable des restrictions imposées au Client à la suite de l'utilisation d'un Produit, alors même que le Client est expressément informé que toute modification de son véhicule est susceptible d'entraîner des limites réglementaires à son utilisation.

Les Produits destinés à l'Achat en Rouquie ou Point de vente mobile sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Les Clients ont accès aux Produits mis en ligne sur le Site et sur le Catalogue, et GT2 réalise ses meilleurs efforts pour fournir une information la plus précise possible, les points indiqués peuvent cependant différer légèrement, selon les informations transmises par les constructeurs des Produits. La différence éventuelle de poids n'exécute toutefois pas 10 % au maximum.

Les Produits destinés à l'adaptation des véhicules, en vue de compétition, peuvent rendre leur circulation interdite sur des chaussées ouvertes à la circulation publique, dans la mesure où le montage pourrait perturber les caractéristiques des roues telles que celles destinées dans le principe, avant d'être déformées par le service des mines, tout, pollution, vitesse maximum, dimension des pneumatiques, etc. En cas de questions ou d'incertitudes, le Client est expressément invité à prendre contact avec le service commercial de GT2. GT2 ne pourra être tenue pour responsable des restrictions imposées au Client à la suite de l'utilisation d'un Produit, alors même que le Client est expressément informé que toute modification de son véhicule est susceptible d'entraîner des limites réglementaires à son utilisation.

Les Produits destinés à l'Achat en Rouquie ou Point de vente mobile sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Les Clients ont accès aux Produits mis en ligne sur le Site et sur le Catalogue, et GT2 réalise ses meilleurs efforts pour fournir une information la plus précise possible, les points indiqués peuvent cependant différer légèrement, selon les informations transmises par les constructeurs des Produits. La différence éventuelle de poids n'exécute toutefois pas 10 % au maximum.

Les Produits destinés à l'adaptation des véhicules, en vue de compétition, peuvent rendre leur circulation interdite sur des chaussées ouvertes à la circulation publique, dans la mesure où le montage pourrait perturber les caractéristiques des roues telles que celles destinées dans le principe, avant d'être déformées par le service des mines, tout, pollution, vitesse maximum, dimension des pneumatiques, etc. En cas de questions ou d'incertitudes, le Client est expressément invité à prendre contact avec le service commercial de GT2. GT2 ne pourra être tenue pour responsable des restrictions imposées au Client à la suite de l'utilisation d'un Produit, alors même que le Client est expressément informé que toute modification de son véhicule est susceptible d'entraîner des limites réglementaires à son utilisation.

Les Produits destinés à l'adaptation des véhicules, en vue de compétition, peuvent rendre leur circulation interdite sur des chaussées ouvertes à la circulation publique, dans la mesure où le montage pourrait perturber les caractéristiques des roues telles que celles destinées dans le principe, avant d'être déformées par le service des mines, tout, pollution, vitesse maximum, dimension des pneumatiques, etc. En cas de questions ou d'incertitudes, le Client est expressément invité à prendre contact avec le service commercial de GT2. GT2 ne pourra être tenue pour responsable des restrictions imposées au Client à la suite de l'utilisation d'un Produit, alors même que le Client est expressément informé que toute modification de son véhicule est susceptible d'entraîner des limites réglementaires à son utilisation.

Les Produits destinés à l'adaptation des véhicules, en vue de compétition, peuvent rendre leur circulation interdite sur des chaussées ouvertes à la circulation publique, dans la mesure où le montage pourrait perturber les caractéristiques des roues telles que celles destinées dans le principe, avant d'être déformées par le service des mines, tout, pollution, vitesse maximum, dimension des pneumatiques, etc. En cas de questions ou d'incertitudes, le Client est expressément invité à prendre contact avec le service commercial de GT2. GT2 ne pourra être tenue pour responsable des restrictions imposées au Client à la suite de l'utilisation d'un Produit, alors même que le Client est expressément informé que toute modification de son véhicule est susceptible d'entraîner des limites réglementaires à son utilisation.

Les Produits destinés à l'adaptation des véhicules, en vue de compétition, peuvent rendre leur circulation interdite sur des chaussées ouvertes à la circulation publique, dans la mesure où le montage pourrait perturber les caractéristiques des roues telles que celles destinées dans le principe, avant d'être déformées par le service des mines, tout, pollution, vitesse maximum, dimension des pneumatiques, etc. En cas de questions ou d'incertitudes, le Client est expressément invité à prendre contact avec le service commercial de GT2. GT2 ne pourra être tenue pour responsable des restrictions imposées au Client à la suite de l'utilisation d'un Produit, alors même que le Client est expressément informé que toute modification de son véhicule est susceptible d'entraîner des limites réglementaires à son utilisation.

Les Produits destinés à l'adaptation des véhicules, en vue de compétition, peuvent rendre leur circulation interdite sur des chaussées ouvertes à la circulation publique, dans la mesure où le montage pourrait perturber les caractéristiques des roues telles que celles destinées dans le principe, avant d'être déformées par le service des mines, tout, pollution, vitesse maximum, dimension des pneumatiques, etc. En cas de questions ou d'incertitudes, le Client est expressément invité à prendre contact avec le service commercial de GT2. GT2 ne pourra être tenue pour responsable des restrictions imposées au Client à la suite de l'utilisation d'un Produit, alors même que le Client est expressément informé que toute modification de son véhicule est susceptible d'entraîner des limites réglementaires à son utilisation.

Les Produits destinés à l'adaptation des véhicules, en vue de compétition, peuvent rendre leur circulation interdite sur des chaussées ouvertes à la circulation publique, dans la mesure où le montage pourrait perturber les caractéristiques des roues telles que celles destinées dans le principe, avant d'être déformées par le service des mines, tout, pollution, vitesse maximum, dimension des pneumatiques, etc. En cas de questions ou d'incertitudes, le Client est expressément invité à prendre contact avec le service commercial de GT2. GT2 ne pourra être tenue pour responsable des restrictions imposées au Client à la suite de l'utilisation d'un Produit, alors même que le Client est expressément informé que toute modification de son véhicule est susceptible d'entraîner des limites réglementaires à son utilisation.

Les Produits destinés à l'adaptation des véhicules, en vue de compétition, peuvent rendre leur circulation interdite sur des chaussées ouvertes à la circulation publique, dans la mesure où le montage pourrait perturber les caractéristiques des roues telles que celles destinées dans le principe, avant d'être déformées par le service des mines, tout, pollution, vitesse maximum, dimension des pneumatiques, etc. En cas de questions ou d'incertitudes, le Client est expressément invité à prendre contact avec le service commercial de GT2. GT2 ne pourra être tenue pour responsable des restrictions imposées au Client à la suite de l'utilisation d'un Produit, alors même que le Client est expressément informé que toute modification de son véhicule est susceptible d'entraîner des limites réglementaires à son utilisation.

Les Produits destinés à l'adaptation des véhicules, en vue de compétition, peuvent rendre leur circulation interdite sur des chaussées ouvertes à la circulation publique, dans la mesure où le montage pourrait perturber les caractéristiques des roues telles que celles destinées dans le principe, avant d'être déformées par le service des mines, tout, pollution, vitesse maximum, dimension des pneumatiques, etc. En cas de questions ou d'incertitudes, le Client est expressément invité à prendre contact avec le service commercial de GT2. GT2 ne pourra être tenue pour responsable des restrictions imposées au Client à la suite de l'utilisation d'un Produit, alors même que le Client est expressément informé que toute modification de son véhicule est susceptible d'entraîner des limites réglementaires à son utilisation.

Les Produits destinés à l'adaptation des véhicules, en vue de compétition, peuvent rendre leur circulation interdite sur des chaussées ouvertes à la circulation publique, dans la mesure où le montage pourrait perturber les caractéristiques des roues telles que celles destinées dans le principe, avant d'être déformées par le service des mines, tout, pollution, vitesse maximum, dimension des pneumatiques, etc. En cas de questions ou d'incertitudes, le Client est expressément invité à prendre contact avec le service commercial de GT2. GT2 ne pourra être tenue pour responsable des restrictions imposées au Client à la suite de l'utilisation d'un Produit, alors même que le Client est expressément informé que toute modification de son véhicule est susceptible d'entraîner des limites réglementaires à son utilisation.

Les Produits destinés à l'adaptation des véhicules, en vue de compétition, peuvent rendre leur circulation interdite sur des chaussées ouvertes à la circulation publique, dans la mesure où le montage pourrait perturber les caractéristiques des roues telles que celles destinées dans le principe, avant d'être déformées par le service des mines, tout, pollution, vitesse maximum, dimension des pneumatiques, etc. En cas de questions ou d'incertitudes, le Client est expressément invité à prendre contact avec le service commercial de GT2. GT2 ne pourra être tenue pour responsable des restrictions imposées au Client à la suite de l'utilisation d'un Produit, alors même que le Client est expressément informé que toute modification de son véhicule est susceptible d'entraîner des limites réglementaires à son utilisation.

Les Produits destinés à l'adaptation des véhicules, en vue de compétition, peuvent rendre leur circulation interdite sur des chaussées ouvertes à la circulation publique, dans la mesure où le montage pourrait perturber les caractéristiques des roues telles que celles destinées dans le principe, avant d'être déformées par le service des mines, tout, pollution, vitesse maximum, dimension des pneumatiques, etc. En cas de questions ou d'incertitudes, le Client est expressément invité à prendre contact avec le service commercial de GT2. GT2 ne pourra être tenue pour responsable des restrictions imposées au Client à la suite de l'utilisation d'un Produit, alors même que le Client est expressément informé que toute modification de son véhicule est susceptible d'entraîner des limites réglementaires à son utilisation.

Les Produits destinés à l'adaptation des véhicules, en vue de compétition, peuvent rendre leur circulation interdite sur des chaussées ouvertes à la circulation publique, dans la mesure où le montage pourrait perturber les caractéristiques des roues telles que celles destinées dans le principe, avant d'être déformées par le service des mines, tout, pollution, vitesse maximum, dimension des pneumatiques, etc. En cas de questions ou d'incertitudes, le Client est expressément invité à prendre contact avec le service commercial de GT2. GT2 ne pourra être tenue pour responsable des restrictions imposées au Client à la suite de l'utilisation d'un Produit, alors même que le Client est expressément informé que toute modification de son véhicule est susceptible d'entraîner des limites réglementaires à son utilisation.

Les Produits destinés à l'adaptation des véhicules, en vue de compétition, peuvent rendre leur circulation interdite sur des chaussées ouvertes à la circulation publique, dans la mesure où le montage pourrait perturber les caractéristiques des roues telles que celles destinées dans le principe, avant d'être déformées par le service des mines, tout, pollution, vitesse maximum, dimension des pneumatiques, etc. En cas de questions ou d'incertitudes, le Client est expressément invité à prendre contact avec le service commercial de GT2. GT2 ne pourra être tenue pour responsable des restrictions imposées au Client à la suite de l'utilisation d'un Produit, alors même que le Client est expressément informé que toute modification de son véhicule est susceptible d'entraîner des limites réglementaires à son utilisation.

Les Produits destinés à l'adaptation des véhicules, en vue de compétition, peuvent rendre leur circulation interdite sur des chaussées ouvertes à la circulation publique, dans la mesure où le montage pourrait perturber les caractéristiques des roues telles que celles destinées dans le principe, avant d'être déformées par le service des mines, tout, pollution, vitesse maximum, dimension des pneumatiques, etc. En cas de questions ou d'incertitudes, le Client est expressément invité à prendre contact avec le service commercial de GT2. GT2 ne pourra être tenue pour responsable des restrictions imposées au Client à la suite de l'utilisation d'un Produit, alors même que le Client est expressément informé que toute modification de son véhicule est susceptible d'entraîner des limites réglementaires à son utilisation.

Les Produits destinés à l'adaptation des véhicules, en vue de compétition, peuvent rendre leur circulation interdite sur des chaussées ouvertes à la circulation publique, dans la mesure où le montage pourrait perturber les caractéristiques des roues telles que celles destinées dans le principe, avant d'être déformées par le service des mines, tout, pollution, vitesse maximum, dimension des pneumatiques, etc. En cas de questions ou d'incertitudes, le Client est expressément invité à prendre contact avec le service commercial de GT2. GT2 ne pourra être tenue pour responsable des restrictions imposées au Client à la suite de l'utilisation d'un Produit, alors même que le Client est expressément informé que toute modification de son véhicule est susceptible d'entraîner des limites réglementaires à son utilisation.

Les Produits destinés à l'adaptation des véhicules, en vue de compétition, peuvent rendre leur circulation interdite sur des chaussées ouvertes à la circulation publique, dans la mesure où le montage pourrait perturber les caractéristiques des roues telles que celles destinées dans le principe, avant d'être déformées par le service des mines, tout, pollution, vitesse maximum, dimension des pneumatiques, etc. En cas de questions ou d'incertitudes, le Client est expressément invité à prendre contact avec le service commercial de GT2. GT2 ne pourra être tenue pour responsable des restrictions imposées au Client à la suite de l'utilisation d'un Produit, alors même que le Client est expressément informé que toute modification de son véhicule est susceptible d'entraîner des limites réglementaires à son utilisation.

Les Produits destinés à l'adaptation des véhicules, en vue de compétition, peuvent rendre leur circulation interdite sur des chaussées ouvertes à la circulation publique, dans la mesure où le montage pourrait perturber les caractéristiques des roues telles que celles destinées dans le principe, avant d'être déformées par le service des mines, tout, pollution, vitesse maximum, dimension des pneumatiques, etc. En cas de questions ou d'incertitudes, le Client est expressément invité à prendre contact avec le service commercial de GT2. GT2 ne pourra être tenue pour responsable des restrictions imposées au Client à la suite de l'utilisation d'un Produit, alors même que le Client est expressément informé que toute modification de son véhicule est susceptible d'entraîner des limites réglementaires à son utilisation.

Un paiement en plusieurs fois sans frais est possible uniquement pour certaines Commandes réalisées sur le Site, à partir de 150 € (à partir de 200 € d'achat TTC, et au plus une livraison en France métropolitaine). Les conditions et modalités de ce paiement en plusieurs fois sont indiquées sur le Site.

12.3 Facture

Lorsque le Client réalise un Achet en Rouquie ou en Point de vente mobile, une facture lui est remise à sa demande. Lorsque le Client commande sur le Site, il reçoit une facture électronique sur son Compte Membre ainsi qu'une facture imprimée dans le colis qu'il lui est livré.

Lorsque le Client commande via le Catalogue, ou appeler le service commercial de GT2, il reçoit la facture de sa Commande en même temps que celle-ci.

Le Client est invité à conserver sa facture pour rapporter la preuve de son Achat ou de sa Commande chez GT2, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des garanties légales des Produits.

12. Conditions générales de vente spécifiques à la Commande sur le Site ou sur notre catalogue
12.1 Livraison ou retrait en magasin

Le Client peut opter pour une livraison des Produits commandés, ou pour leur retrait en magasin. Plus précisément, les modes de livraison et leurs caractéristiques sont explicités sur le Site et sur le Catalogue. Ils indiquent :

- L'identité du transporteur ;
- Les délais de livraison applicables à la commande ;
- Le prix de la livraison, qui s'ajoute au prix (du(e) Produit(s) commandé(s) ;
- Le prix de la livraison dépendant de la souscription ou non du Client à l'option premium décrite à l'article 12.2 et, le cas échéant, de l'obligation de la Commande à cette option. Il est précisé que le délai de livraison indiqué sur le Site et le Catalogue s'applique pour un Produit en stock. Pour tout autre Produit, le Client est informé des délais de livraison applicables à la commande et du délai d'approvisionnement annoncé au Client en livraison applicable pour commander à date de disponibilité du Produit.

En cas de livraison des Produits hors de l'Union Européenne, le Client accepte de supporter tous les frais, impôts et taxes relatifs aux échanges douaniers. GT2 ne pourra en aucun cas être tenue responsable des frais, impôts et/ou taxes relatifs aux échanges douaniers.

12.2 Prix de la livraison (achat) et du service option livraison
En cas de Commandes sur le Site, ou par téléphone, GT2 informe le Client conformément à l'article 6 - Disponibilité -

En cas de Commande via le Catalogue, le Client est invité à calculer les frais de livraison applicables conformément aux indications figurant dans le Catalogue. Ces frais de livraison sont également rappelés au Client par le téléchargement de GT2 avant de finaliser sa Commande par téléphone.

Si le Client choisit à l'option premium GT2 lors de sa Commande ou à déjà choisi à cette option, le Client bénéficie alors de la livraison gratuite en France sur sa Commande et sur ses réserves que son poids est inférieur à 10 kg et quelle ne comprennent pas un Produit hors normes, conformément aux indications ci-dessous.

OPTION PREMIUM GT2

GT2 propose à ses clients en France de souscrire à l'option premium GT2 afin de bénéficier de la livraison gratuite sur leurs prochaines commandes de Produits, sous certaines conditions.

L'option premium GT2 est une option payante, au prix de 15 €, qui permet d'obtenir la livraison gratuite de toutes les futures Commandes pendant un an à compter de la souscription.

Le Client est informé que les produits commandés avec l'option premium GT2 sont exclusivement livrés par Chronopost en France, à l'exception de tout autre mode de livraison et d'autres pays de livraison.

Le Client est également informé que l'option premium GT2 ne concerne que les Commandes inférieures à 10 kg, et quelle ne s'applique pas non plus aux Commandes qui comprennent des Produits hors normes, signalés comme tels dans leur fiche produit.

La souscription à l'option premium GT2 se fait en ligne sur le Site ou par téléphone sur la base du Catalogue, après règlement du prix de l'achat de GT2.

A l'expiration de l'option, soit un an après sa souscription, le Client pourra à nouveau souscrire à l'option premium GT2 s'il le souhaite. L'option n'est pas en effet reconductible automatiquement.

Les modalités duabonnement premium GT2 sont également consultables ici : <https://www.gt2.com/fr/content/22-premium-gt2-livraison-gratuite>

6.13 Retrait des Produits en magasin

Le Client peut également choisir de retirer sa Commande sans frais supplémentaires auprès d'un magasin GT2 qu'il sélectionnera, à ses horaires d'ouverture.

- Magasin GT2 - Quartier entrepreneur Tourmay - 34, rue de Jurgutha 34074 Montpellier (France) - 34116001

- Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi : 10h-18h30 sans interruption, le Vendredi : 10h-18h30 sans interruption

Si le Client choisit de retirer ses Produits à l'option premium GT2, il doit être présent à la validation de la Commande et celle-ci intervient avant 15h30 pour récupérer du magasin, ou bien les produits peuvent être retirés le premier jour ouvrable suivant la validation de la Commande, sous réserve que les Produits soient disponibles. Le Client est informé de la disponibilité de sa Commande au magasin.

Si les Produits sont indisponibles, GT2 informe le Client dans les conditions prévues à l'article 6 - Disponibilité -

Si les Produits vendus exclusivement sur le Site et signalés par la mention "Fichet web" ne peuvent pas faire l'objet d'un retrait.

12.1.4 Transfert des réserves / Réserve à la réception des Produits

En cas de vente des Produits à l'option premium GT2, le Client professionnel, le transfert des réserves intervenant dès la confirmation de la Commande. Le Client professionnel doit en outre approuver l'état des Produits au moment de la livraison, et notifier à GT2 toute réserve dans les 48H suivant leur réception. A défaut, les Produits sont présumés conformes à la Commande.

12.2 Processus de Commande des Produits

Les Produits peuvent être commandés en ligne sur le Site ou par téléphone sur la base du Catalogue.

12.1 Commande via le Site

En cas de vente des Produits à l'option premium GT2, le Client professionnel, le transfert des réserves intervenant dès la confirmation de la Commande. Le Client professionnel doit en outre approuver l'état des Produits au moment de la livraison, et notifier à GT2 toute réserve dans les 48H suivant leur réception. A défaut, les Produits sont présumés conformes à la Commande.

12.2 Commande via le Catalogue

En cas de vente des Produits à l'option premium GT2, le Client professionnel, le transfert des réserves intervenant dès la confirmation de la Commande. Le Client professionnel doit en outre approuver l'état des Produits au moment de la livraison, et notifier à GT2 toute réserve dans les 48H suivant leur réception. A défaut, les Produits sont présumés conformes à la Commande.

12.3 Souscription / annulation des Commandes

GT2 se réserve le droit de suspendre toute Commande ou de l'annuler, dans les cas suivants :

- Commande présentant un caractère anormal ou abusif ;
- Commande présentant une erreur (notamment en cas de défaut de règlement, d'adresse erronée, d'erreur de la part du Client) ;
- En cas d'indisponibilité des Produits commandés ;
- En cas de modification des Produits commandés par les fournisseurs, au cours du traitement de la Commande ;
- En cas de défaut avec le Client.

Lorsque la Commande est suspendue, GT2 reprend l'expédition de la Commande à compter de la résolution de la difficulté rencontrée.

Si l'absence de la Commande implique des frais supplémentaires non prévus, et que la cause de la difficulté est imputable au Client, GT2 se fera livrer à hauteur de ses frais, si le Client (notamment en cas de défaut de livraison imputable au Client d'une faute d'adresse de livraison erronée ou incomplète).

Le Client se fait informé par GT2 de la suspension de l'expédition de sa Commande et de son annulation.

Le Client peut également annuler sa Commande dans les cas listés ci-dessus, et dans les cas suivants :

- En cas de retard dans la livraison de la Commande, sous réserve d'avoir expressément opté à GT2 pour être livré à la Commande dans un délai raisonnable de 15 jours (hors suppléments) ;
- En cas de défaut de son droit à l'expédition, lorsque le Client est un consommateur au sens du code de la consommation, conformément à l'article 13.5 des présentes GT2.

En cas d'annulation de la Commande, GT2 rembourse les sommes déjà versées par le Client.

12.4 Compte Membre

Pour commander des Produits en ligne sur le Site, le Client doit créer un Compte Membre, et saisir les informations suivantes :

- Prénoms, nom, date de naissance, adresse postale, adresse électronique, adresse de livraison, adresse de facturation, numéro de téléphone.

Le Client peut supprimer son Compte Membre à tout moment, en lui faisant la demande à GT2 par téléphone, par email ou par le formulaire de contact du site de l'application mobile, en effaçant les coordonnées indiquées à l'article 16. Dans ce cas, il ne pourra plus accéder aux informations enregistrées sur son Compte Membre (Commandes passées, en cours, etc.).

Le Client peut également être désigné à l'initiative de GT2, si celle-ci constate une violation par ce dernier des GT2 du Site ou celles de l'Application, des présentes GT2, ou tout comportement inapproprié ou illicite.

Le Compte Membre est également supprimé automatiquement à l'issue d'une période d'inactivité de trois ans, et ce après que le Client ait été précédemment averti par Email.

6.15 Droit de rétractation

Pour toute Commande, conformément à l'article L. 221-18 du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la date de livraison d'un Produit ou de son retrait en magasin pour exercer son droit de rétractation.

Il est précisé que la rétractation emporte le remboursement du prix du ou des Produits payé(s) par le Client hors de sa Commande dans un délai de 14 jours à compter de la connaissance par GT2 de l'exercice du droit de rétractation.

Il est expressément prévu que GT2 pourra toutefois différer la rétractation jusqu'à remboursement des Produits, ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve de leur expédition.

Les frais de livraison payés par le Client au moment de sa Commande lui sont également remboursés, sauf si le Client a expressément choisi le mode de livraison plus coûteux que le mode de livraison standard proposé par GT2. Dans ce cas, GT2 ne sera pas tenue de rembourser l'intégralité des frais de livraison, mais seulement les frais de livraison standard.

Le remboursement s'effectue sur le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, sauf accord expresse avec le Client.

Le Client peut également choisir d'obtenir un avoir, ou d'échanger le Produit, en le sollicitant lors de sa demande, à la place du remboursement.

12.5 Modalités du droit de rétractation

Pour exercer son droit à l'annulation, le Client informe GT2 de sa décision de se rétracter sans ambiguïté. Le Client peut également utiliser le formulaire de rétractation qui lui a été envoyé avec sa Commande et le renvoyer à GT2 par email ou courrier.

Le Client peut également exercer son droit de rétractation via son Compte Membre si la commande des Produits sur le Site ou l'Application. Dans ce cas, il recevra un accusé de réception de sa demande de rétractation.

En toute hypothèse, un modèle de formulaire de rétractation conforme à l'article R221-1 du code de la consommation est fourni, à titre d'information, à la fin des présentes GT2.

Le Client peut également exercer son droit de rétractation via son Compte Membre si la commande des Produits sur le Site ou l'Application. Dans ce cas, il recevra un accusé de réception de sa demande de rétractation.

En toute hypothèse, un modèle de formulaire de rétractation conforme à l'article R221-1 du code de la consommation est fourni, à titre d'information, à la fin des présentes GT2.

Le Client peut également exercer son droit de rétractation via son Compte Membre si la commande des Produits sur le Site ou l'Application. Dans ce cas, il recevra un accusé de réception de sa demande de rétractation.

En toute hypothèse, un modèle de formulaire de rétractation conforme à l'article R221-1 du code de la consommation est fourni, à titre d'information, à la fin des présentes GT2.

Le Client peut également exercer son droit de rétractation via son Compte Membre si la commande des Produits sur le Site ou l'Application. Dans ce cas, il recevra un accusé de réception de sa demande de rétractation.

En toute hypothèse, un modèle de formulaire de rétractation conforme à l'article R221-1 du code de la consommation est fourni, à titre d'information, à la fin des présentes GT2.

Le Client peut également exercer son droit de rétractation via son Compte Membre si la commande des Produits sur le Site ou l'Application. Dans ce cas, il recevra un accusé de réception de sa demande de rétractation.

En toute hypothèse, un modèle de formulaire de rétractation conforme à l'article R221-1 du code de la consommation est fourni, à titre d'information, à la fin des présentes GT2.

Le Client peut également exercer son droit de rétractation via son Compte Membre si la commande des Produits sur le Site ou l'Application. Dans ce cas, il recevra un accusé de réception de sa demande de rétractation.

En toute hypothèse, un modèle de formulaire de rétractation conforme à l'article R221-1 du code de la consommation est fourni, à titre d'information, à la fin des présentes GT2.

Le Client peut également exercer son droit de rétractation via son Compte Membre si la commande des Produits sur le Site ou l'Application. Dans ce cas, il recevra un accusé de réception de sa demande de rétractation.

En toute hypothèse, un modèle de formulaire de rétractation conforme à l'article R221-1 du code de la consommation est fourni, à titre d'information, à la fin des présentes GT2.

Le Client peut également exercer son droit de rétractation via son Compte Membre si la commande des Produits sur le Site ou l'Application. Dans ce cas, il recevra un accusé de réception de sa demande de rétractation.

En toute hypothèse, un modèle de formulaire de rétractation conforme à l'article R221-1 du code de la consommation est fourni, à titre d'information, à la fin des présentes GT2.

Le Client peut également exercer son droit de rétractation via son Compte Membre si la commande des Produits sur le Site ou l'Application. Dans ce cas, il recevra un accusé de